

LES PRAIRIES AU PRINTEMPS 2026



Avertissement : La situation décrite ici porte sur la production des prairies au 20 juin 2026. Elle s'est fortement dégradée par la suite, avec les différents épisodes caniculaires dès la fin juin et la sécheresse estivale. Un encadré consacré à la situation régionale fin août est présenté en fin de publication.

Des rendements dans la norme avant l'été

En 2026, la production des prairies de printemps au 20 juin progresse de 10 % en Bretagne par rapport à celle de 2025, plutôt faible. Le rendement régional reste dans la moyenne. Après un démarrage fort et précoce, la croissance des prairies ralentit ensuite. Elle évolue en dents de scie en fonction de la météo. Les stocks de fourrages constitués sont toutefois de qualité et les conditions de pâturage satisfaisantes.

La production d'herbe au 20 juin s'améliore

Au printemps 2026, la production cumulée au 20 juin de l'ensemble des prairies bretonnes atteint 2,8 millions de tonnes de matière sèche, selon les estimations de l'enquête prairies (► [méthodologie](#), [figure 1](#)). Elle progresse de 10 % par rapport à celle du printemps 2025, qui était assez faible. Elle est aussi supérieure de 5 % à la production de référence de l'enquête prairies. Pour les

seules prairies permanentes, la pousse cumulée au 20 juin 2026 en Bretagne est meilleure qu'en moyenne selon Isop : elle atteint 65 % de la pousse annuelle de référence contre 62 % pour la pousse de référence cumulée au 20 juin.

La **superficie** totale des *prairies* en 2026 est estimée à 627 000 hectares, soit 23 % du territoire régional (► [définitions](#)). Elle correspond principalement aux prairies permanentes (58 %) et aux prairies temporaires (40 %). Les prairies

artificielles occupent moins de 2 % de la surface prairiale bretonne.

Des rendements satisfaisants dans les départements bretons

Au printemps 2026, le rendement moyen de l'ensemble des prairies bretonnes est estimé à 4,5 tonnes de matière sèche à l'hectare. Il progresse de 10 % par rapport au rendement plutôt modéré du printemps 2025. Il dépasse également de 5 % le rendement de référence (► [figure 2](#)). Il est

Figure 1 - Production, rendement et écart au rendement de référence des prairies au printemps 2026

Printemps 2026	Production (milliers de tonnes de matière sèche)			Rendement (tonnes de matière sèche par hectare)			Écart au rendement de référence (%)		
	Prairies permanentes	Prairies temporaires	"Total prairies (y compris artificielles)"	Prairies permanentes	Prairies temporaires	"Total prairies (y compris artificielles)"	Prairies permanentes	Prairies temporaires	"Total prairies (y compris artificielles)"
Côtes-d'Armor	349	358	715	4,2	5,4	4,8	5,20	5,68	5,31
Finistère	351	259	615	3,7	4,6	4,1	1,07	- 0,22	0,50
Ille-et-Vilaine	373	415	826	4,3	5,6	4,9	10,46	10,67	10,54
Morbihan	330	276	613	3,6	5,0	4,1	4,89	1,43	3,24
BRETAGNE	1 404	1 308	2 769	4,0	5,2	4,5	5,38	5,02	5,21

dans la norme selon la dénomination du système Isop¹. Au niveau départemental, les rendements sont également dans la norme, excepté en Ille-et-Vilaine où il est un peu plus favorable (faiblement excédentaire).

Très favorable en avril, la pousse de l'herbe ralentit ensuite

Le premier semestre 2026 est marqué par des conditions climatiques très contrastées : excès d'eau en fin d'hiver, sécheresse printanière avec plusieurs vagues de chaleur se succédant dès fin mai, dont une canicule exceptionnelle fin juin. Les pluies sont ainsi abondantes en janvier, février et mai, et les températures dépassent chaque mois les normales (1991-2020) (► **figure 3**). La météo permet une production d'herbe globalement correcte en Bretagne, au 20 juin. Par ailleurs, les excellentes conditions de récolte permettent de constituer des stocks de qualité.

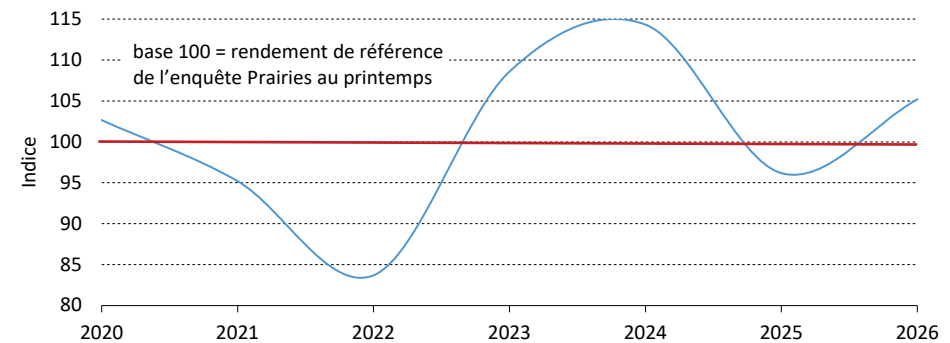
En 2026, la production printanière des prairies bretonnes évolue sans véritable pic de croissance, alternant entre phases d'accélération et de ralentissement.

Après un hiver particulièrement humide, la pousse de l'herbe démarre très bien en **mars**, grâce à l'alternance de périodes douces et plus fraîches. La mise à l'herbe des bovins s'engage début mars, à mesure que la *portance* des sols s'améliore.

Au 20 **avril**, la production cumulée des prairies permanentes bretonnes excède de 39 % celle de la période de référence 1989-2018, grâce au démarrage précoce en mars. La croissance de l'herbe est cependant freinée en avril par les gelées matinales et le vent d'est, qui assèche les sols. Les conditions météorologiques sont favorables au pâturage et aux fauches précoces. Les fauches en *enrubannage* commencent en début de mois et les chantiers d'*ensilage* en fin de mois.

¹ Selon le système Isop, le rendement est dit : « en déficit important » si l'écart au rendement de référence (en %) est < - 25, « en déficit faible » de - 25 à - 10, « dans la norme » de - 10 à + 10, « en excédent faible » de + 10 à + 25, « en excédent important » + de 25

Figure 2 - Évolution de l'indice de rendement des prairies au printemps en Bretagne

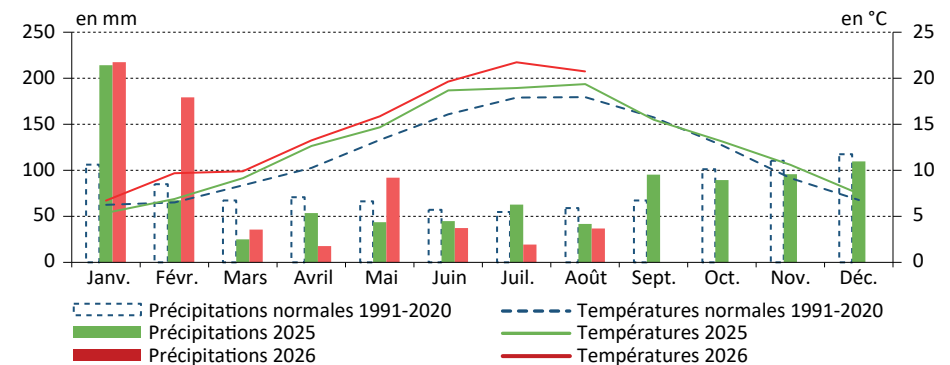


Lecture : Au printemps 2026, le rendement des prairies en Bretagne est supérieur de 5 points au rendement de référence de l'enquête prairies
Source : Agreste, enquête prairies

Le retour des pluies début **mai** ne permet pas une reprise franche de la pousse, en raison des températures fraîches qui l'accompagnent. Au 20 mai, la production cumulée des prairies permanentes ne dépasse plus que de 16 % celle de la période de référence. L'épisode de forte chaleur en dernière décade de mai ralentit par ailleurs la pousse. En fin de mois, les récoltes d'ensilage et d'enrubannage se réalisent dans de bonnes conditions

et les chantiers de foin débutent. En **juin**, après une première quinzaine fraîche et pluvieuse, les prairies souffrent de la chaleur. Au 20 juin, la production cumulée des prairies permanentes bretonnes ne dépasse plus que de 5 % celle de la période de référence. À la fin juin, l'épisode caniculaire commence à griller les prairies, entraînant l'arrêt du pâturage des bovins, quinze jours plus tôt qu'habituellement.

Figure 3 - Précipitations et températures mensuelles en Bretagne



Source : Météo France

Définitions

La production des prairies totalise celle des prairies permanentes, des prairies temporaires et des prairies artificielles. Les **prairies permanentes ou surfaces toujours en herbe** (STH) sont naturelles ou semées depuis six ans ou plus. Les **prairies temporaires** sont semées depuis moins de six ans de graminées fourragères, éventuellement mélangées à des légumineuses. Elles sont exploitables en fauche ou en pâture. Les **prairies artificielles** sont semées de légumineuses fourragères pures ou en mélange, pour une durée d'implantation de moins de cinq ans en moyenne. Elles sont généralement destinées à être fauchées.

La production des prairies est évaluée en quantités de **matière sèche**, c'est-à-dire après élimination de l'eau.

Portance : capacité d'un sol à supporter une charge, ici le bétail ou les engins agricoles.

Enrubannage : stockage en balles cylindriques de fourrages légèrement séchés, enveloppés d'un ruban plastique

Ensilage : méthode de conservation de fourrages humides par fermentation, à l'abri de l'air

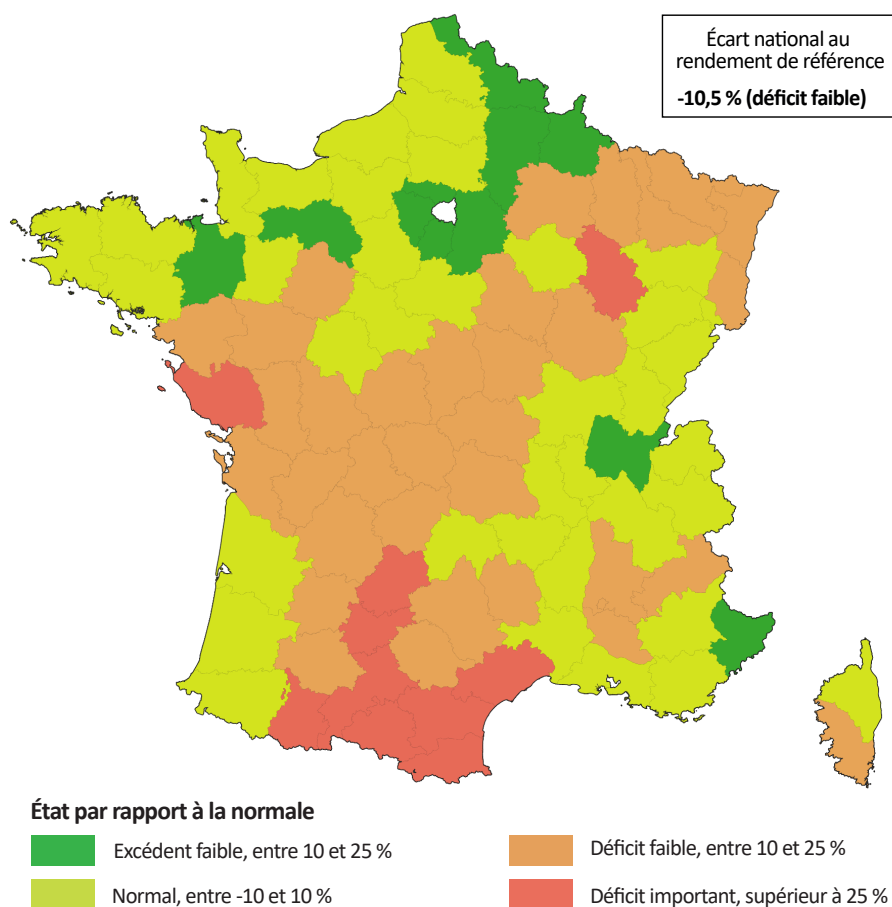
Encadré – Une pousse d’herbe au 20 juin faiblement déficitaire, mais très hétérogène en France

En France métropolitaine, la production cumulée de l’ensemble des prairies au printemps 2026 est inférieure de 11 % à la production de référence (+ 5 % en Bretagne). Le rendement des prairies apparaît faiblement déficitaire par rapport à la référence, avec 3,5 tonnes de matière sèche par hectare (► figure 4).

S’agissant des prairies permanentes, la pousse nationale cumulée jusqu’au 20 juin 2026 atteint 58 % de la pousse annuelle de référence, ce qui correspond à un niveau normal. Après un démarrage très favorable de la campagne, le manque de pluie se fait progressivement sentir dans l’ensemble des régions.

Au 20 juin 2026, près de la moitié des départements français (43) ont un rendement global des prairies déficitaire, avec un déficit important dans plusieurs départements d’Occitanie. Le rendement est dans la norme pour 38 autres départements (au nord-ouest et au sud-est du pays), tandis qu’il est faiblement excédentaire dans 11 départements, dont l’Ille-et-Vilaine.

Figure 4 - Écarts aux rendements fourragers départementaux de référence en France au 20 juin 2026



Source : Agreste, enquête prairies 2025

Sources, méthodes

L’enquête prairies est une opération de conjoncture réalisée à l’échelle des régions fourragères ou des départements, par les services régionaux de la statistique publique agricole. Les régions fourragères, constituées de communes, sont des zones agro-climatiques homogènes du point de vue herbager, issues d’un découpage de la France réalisé dans le cadre de l’enquête prairies. L’enquête aboutit à une estimation de la production des prairies, de printemps d’une part, d’été-automne d’autre part, à partir des observations de rendement du système Isop et de données d’experts. **Les rendements de référence de l’enquête prairies** ont été actualisés en 2020. Ceux des régions fourragères bretonnes se réfèrent à la période 2010-2018 pour les prairies temporaires et à 1982-2018 pour les prairies permanentes.

À partir d’un modèle de simulation, **le système Isop (informations et suivi objectif des prairies)** fournit des estimations de rendement des prairies temporaires et des prairies permanentes productives (en se basant sur la couverture des besoins d’une unité gros bétail pendant six mois). Le système Isop calcule les quantités de matière sèche cumulée par hectare et par jour, sur 228 régions fourragères, dont 10 en Bretagne. Les résultats de simulation sont extraits au 20 de chaque mois, entre mars et novembre, sous forme d’un rapport à la normale correspondant à la moyenne calculée sur la période 1989-2018. Isop est le fruit d’une collaboration entre Météo-France, l’Inrae (Institut national de recherche pour l’alimentation, l’agriculture et l’environnement) et le SSP (Service de la statistique et de la prospective) du ministère chargé de l’agriculture.



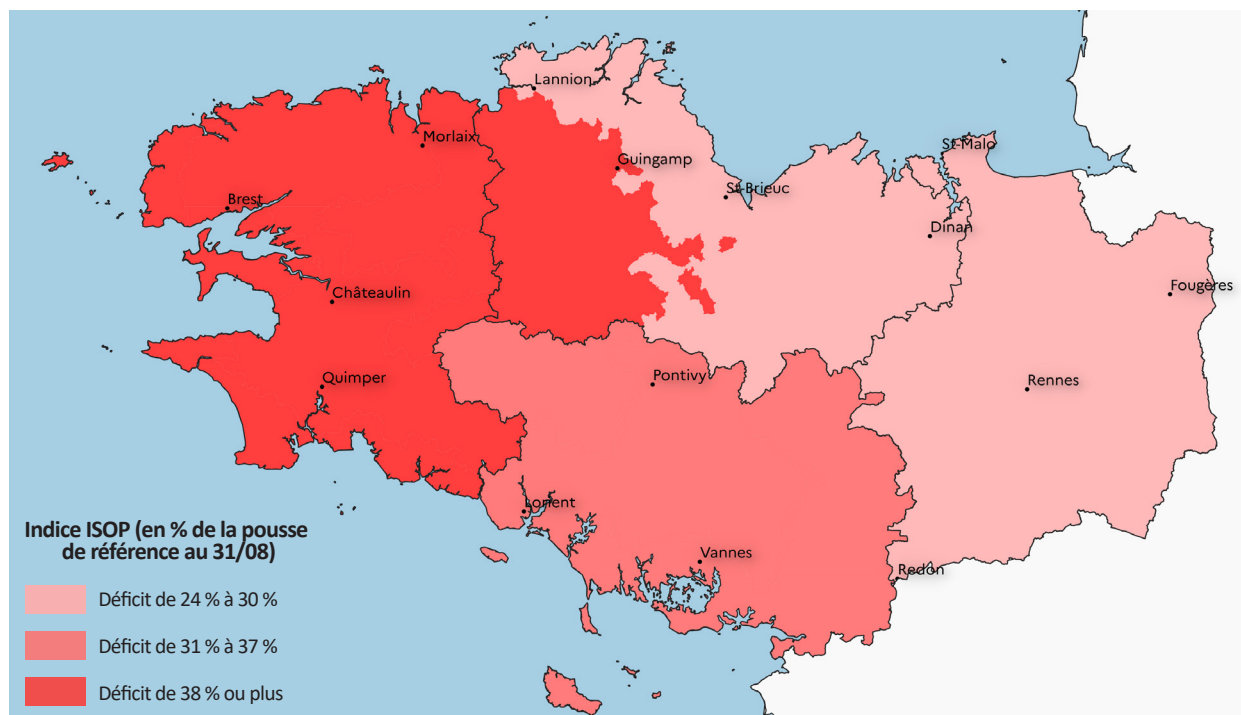
Situation régionale des prairies permanentes bretonnes au 31 août 2026

La situation se dégrade fortement dès la dernière décade de juin. Se succèdent ensuite épisodes de canicule ou de fortes chaleurs et manque de pluie. Dès le 30 juin, la pousse cumulée estimée des prairies permanentes bretonnes n'atteint plus que 59 % de la pousse annuelle de référence, contre 66 % pour la pousse de référence au 30 juin.



Au 31 août, cette part est de **57 %** contre **85 %** pour la référence (► **figure 5**). Cette part diminue au cours de l'été, la chaleur grillant l'herbe qui avait poussé, avant qu'elle soit pâturée ou fauchée.

Figure 5 - Indicateur de pousse des prairies permanentes en Bretagne au 31 août 2026



Sources : ©IGN - Admin Express, Conception DRAAF Bretagne - septembre 2026, ISOP

Pour en savoir plus

- [Toutes nos publications sur les grandes cultures, les fourrages et les prairies sur le site de la Draaf Bretagne](#)
- La dernière publication nationale sur les prairies de printemps sur le site Agreste : Agreste Conjoncture Infos Rapides, [Prairies. Au 20 juin 2026, une pousse cumulée de l'herbe normale mais fortement ralentie sur le dernier mois](#) - N°79 – Juin 2026
- La dernière publication nationale sur les prairies sur le site Agreste : [Agreste Conjoncture Infos Rapides, Prairies. Au 20 août 2026, la pousse cumulée des prairies est largement déficitaire](#) - N°101 – Août 2026
- La dernière publication nationale sur la pousse des prairies sur le site Agreste : [Agreste Conjoncture Infos Rapides, Prairies. Au 20 septembre 2026, le déficit de la pousse de l'herbe atteint 40 %](#) - N°123 – Septembre 2026

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne
Service régional de l'information statistique et économique
15, avenue de Cucillé
35047 Rennes cedex 9
Tel : 02 99 28 22 30
Mail : srise.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr

Directeur : Benjamin Beaussant
Directrice de la publication : Claire Chevin
Rédacteur en chef : Emmanuel Granier
Rédactrice : Linda Deschamps
Composition : Yves Lebeau (Srise Bourgogne-Franche-Comté)
ISSN : 2739-7068
© Agreste 2026